



PROTCOLE D'ASSEMBLEE PRIMAIRE JEUDI 27 MAI 2021

Assemblée primaire qui se déroule dans la salle de gymnastique communale, dans le respect des mesures sanitaires imposées par la Confédération et le Canton en raison de la pandémie de Covid.

1. Ouverture de l'Assemblée

M. Danny Defago, Président, ouvre la séance à 19h30.

Il salue l'Assemblée et remercie les citoyennes et citoyens pour leur présence.

Il excuse sans les nommer les citoyennes et citoyens l'ayant prié de le faire.

Il précise que l'Assemblée a été convoquée dans les délais légaux par affichage au pilier public, ainsi que par diffusion d'un tout-ménage contenant le résumé des comptes 2020 de la Municipalité.

Il rappelle que seuls les citoyens domiciliés à Vex ont le droit de vote, les autres personnes étant les bienvenues à l'Assemblée, mais en qualité d'auditeurs.

Il soumet à l'Assemblée l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Nominations de scrutateurs
3. Présentation des comptes 2020 de la Municipalité
4. Rapport de l'Organe de révision
5. Approbation et décharge
6. Nomination des réviseurs pour la législature 2021 - 2024
7. Divers
8. Lecture et approbation du procès-verbal de séance

L'ordre du jour n'appelle aucun commentaire de la part de l'Assemblée.

Il indique que c'est volontairement que le Conseil municipal a défini un ordre du jour minimaliste afin d'éviter d'une part de devoir refuser des citoyens à l'Assemblée et d'autre part d'en décevoir qui auraient souhaité y participer mais ne seraient pas venus de crainte de contracter le virus Covid.

Il précise toutefois que, suite aux mesures d'assouplissement annoncées par le Conseil fédéral en date du 26 mai, plusieurs soirées citoyennes devraient pouvoir avoir lieu à la fin de l'été afin d'aborder différents thèmes et projets concernant la Commune.

Il annonce déjà qu'en principe au soir du 26 août prochain, se tiendra une Assemblée bourgeoise extraordinaire pour discuter d'un éventuel engagement financier de la Bourgeoisie dans le projet d'appartement à encadrement médico-social qui sera réalisé en même temps que le complexe scolaire.

Le même soir, suite à cette Assemblée bourgeoise, devrait se tenir une soirée d'information sur un ou plusieurs des projets municipaux en cours.

Au passage, le Président donne quelques informations sur certains de ces projets (plan de zones, politique énergétique, traversée du village, fusion de Communes, construction de l'école).

2. Nominations de scrutateurs

Danny Defago propose à l'Assemblée la nomination des scrutateurs suivants : M. Alexandre Gauye et Mme Marie-Andrée Follonier.

A l'unanimité, par applaudissements, l'Assemblée primaire accepte la nomination des scrutateurs précités.

3. Présentation des comptes 2020 de la Municipalité

Compte de fonctionnement

Après avoir donné quelques explications concernant la marge d'autofinancement, Danny Defago présente, au moyen d'un support visuel, la récapitulation du compte de fonctionnement avec, en comparaison, les comptes 2019, ainsi que le résumé des comptes de fonctionnement 2020 avant amortissement du patrimoine administratif. Il en commente les résultats, dicastère par dicastère, expliquant les différences principales, favorables ou défavorables.

Les comptes de fonctionnement laissent apparaître des revenus pour CHF 13'955'250.02 et des charges pour CHF 11'563'147.67, d'où une marge d'autofinancement nette de CHF 2'392'102.35.

Cette marge présente une augmentation de CHF 227'817.00 par rapport à l'année 2019, laquelle était déjà excellente.

Le Président demande à l'Assemblée si la présentation des comptes de fonctionnement soulève des questions. Personne ne se manifeste.

Il présente ensuite brièvement une comparaison entre les comptes 2020 et le budget 2020, expliquant la différence substantielle, positive, de la marge d'autofinancement des comptes par rapport au budget.

Il donne au passage quelques informations sur l'historique financier de la Société simple Bramois Energie.

Compte d'investissements

Le Président commente les principaux investissements et résume la situation.

Achat de terrains	CHF	14'661.60
Salle des Mélèzes, aux Collons	CHF	163'000.00
Nouveau complexe scolaire	CHF	121'848.05
Village d'enfants, aux Collons	CHF	101'187.20
Participation aux routes cantonales	CHF	99'342.60
Réfection des routes communales :		
• Les Collons	CHF	68'145.30
• Route agricole Quartery + Courtille (net)	CHF	104'221.40
• Route du Villard	CHF	340'505.50
• Nouveau véhicule	CHF	42'500.00
Réhabilitation de la STEP de Chandoline	CHF	207'190.45
Remembrements parcellaires urbains (net)	CHF	15'975.79
Dépenses d'investissements	CHF	1'600'090.13
Recettes d'investissements	CHF	333'083.60
Investissement nets	CHF	1'267'006.53

Il expose ensuite le financement des investissements :

Marge d'autofinancement	CHF	2'392'102.35
Investissements nets	CHF	1'267'006.53
Excédent de financement	CHF	1'125'095.82

Il présente ensuite une diapositive exposant les amortissements réalisés et l'excédent de revenus :

Marge d'autofinancement	CHF	2'392'102.35
Amortissements ordinaires	CHF	625'835.05
Amortissements complémentaires	CHF	1'706'351.05
Excédent de revenus	CHF	59'916.25

puis l'évolution de la fortune nette par habitant :

en 2019	: CHF 1'806.-- (1'792 habitants)
en 2020	: CHF 2'386.-- (1'780 habitants)

Il présente enfin succinctement le bilan au 31.12.2020.

Il invite ensuite l'Assemblée à faire part de ses questions et remarques.

Personne ne souhaitant s'exprimer, Danny Defago passe la parole à M. Jean-Marc Bruttin de l'organe de révision (ECSA Fiduciaire SA).

4. Rapport de l'Organe de révision

M. Jean-Marc Bruttin, de ECSA Fiduciaire SA, donne lecture du rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2020.

Les réviseurs ont effectué l'audit des comptes annuels de la Municipalité, comprenant le bilan, le compte administratif (fonctionnement et investissements) et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Opinion d'audit :

Selon l'appréciation des réviseurs, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes aux prescriptions légales (LCo et Ofinco) et aux règlements y relatifs.

Dans le cadre de cet audit, M. Bruttin relève en outre que :

- l'évaluation des participations et des autres éléments de la fortune financière est appropriée ;
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'Ofinco ;
- l'endettement net de la Municipalité est nul. Durant l'exercice, la fortune nette a augmenté par rapport à l'année précédente ;
- l'entretien final avec la délégation du Conseil municipal (Commission des finances) a eu lieu ;
- selon l'appréciation des réviseurs, la Municipalité est en mesure de faire face à ses engagements.

M. Bruttin recommande dès lors à l'Assemblée primaire d'approuver les comptes annuels 2020 tels que présentés.

Danny Defago donne la parole à l'Assemblée lui demandant si elle a des questions à l'intention de M. Bruttin. Il n'y a pas de question.

5. Approbation et décharge

Le Président remercie M. Bruttin et soumet successivement à l'Assemblée les deux questions suivantes :

a) Approuvez-vous les comptes 2020 de la Municipalité ?

A l'unanimité, par voie de main levée, l'Assemblée primaire approuve les comptes 2020 de la Municipalité tels que présentés et adoptés par le Conseil municipal en séance du 29 avril 2021.

b) Acceptez-vous d'en donner décharge au Conseil municipal ?

A l'unanimité, par voie de main levée, l'Assemblée primaire, donne décharge des comptes 2020 de la Municipalité au Conseil municipal.

Le Président remercie l'Assemblée pour sa confiance.

6. Nomination des réviseurs pour la législature 2021 - 2024

Danny Defago rappelle qu'il relève de la compétence de l'Assemblée primaire, au début de chaque législature, de nommer l'organe de révision des comptes de la Municipalité pour une période de quatre ans.

Il soumet à l'Assemblée la proposition du Conseil municipal, à savoir la nomination de ECSA Fiduciaire SA pour la période 2021-2024.

A l'unanimité, par voie de main levée, l'Assemblée primaire accepte la nomination de ECSA Fiduciaire SA en tant que réviseurs des comptes de la Municipalité pour la durée de la législature en cours.

7. Divers

Le Président expose à l'Assemblée un résumé du compte du Service des ordures, lequel se doit, de par la loi, d'être autofinancé.

Cette exigence légale n'étant pas respectée, il invite les citoyens à considérer que deux alternatives se présentent :

- Réaliser des économies sur le fonctionnement du service ou
- Augmenter la taxe affectée à son financement.

Désireux d'éviter toute augmentation de taxes, le Conseil municipal souhaite exploiter au mieux les potentielles marges d'économies.

Trois axes d'action sont identifiés :

1. Une meilleure gestion des déchets par les administrés ;
2. Une renégociation (en cours) des contrats de transport ;
3. Une gestion plus rationnelle des déchetteries.

Des personnes demandent à intervenir :

Intervenants	Contenu de l'intervention
	<i>Réponse à l'intervenant</i>
Jean-Michel Nendaz	Concernant les déchets de branchages, il ne conteste pas le tarif mais uniquement la règle de 1m ³ par semaine, ce qui ne correspond pas aux besoins selon les saisons.
<i>D. Defago</i>	<i>Le Conseil municipal y a réfléchi. La solution la plus juste serait le pesage, mais c'est beaucoup trop coûteux. La meilleure solution est de broyer ses déchets.</i>
Madeleine Mayoraz	Y aurait-il la possibilité, par exemple pour les branches, de les faire broyer par la Commune ?
<i>D. Defago</i>	<i>Oui, c'est envisageable, nous allons y réfléchir.</i>
Jean-Pierre Follonier	Suggère d'avoir un carnet à points pour définir le volume annuel.
<i>D. Defago</i>	<i>Cette solution a été envisagée, mais le coût administratif pour la Commune est trop élevé.</i>
Jean-Louis Favre	La dépose des déchets à UTO est payante et l'incinération est utilisée pour le chauffage. Quid d'une ristourne ?
<i>D. Defago</i>	<i>Le prix de l'incinération à UTO a baissé. Un montant sera rétrocédé à la Commune.</i>

Concernant le 3^e point énoncé dans les axes d'action, le Président annonce à l'Assemblée que le Conseil municipal a décidé de réduire les horaires d'ouverture des déchetteries des Collons et de Vex.

Le nouvel horaire permettra néanmoins d'offrir un service de qualité en comparaison avec les horaires d'ouverture des autres communes de la vallée.

Il permettra également de réaliser des économies.

Le nouvel horaire entrera en vigueur après communication à la population par un tout-ménage.

Il donne ensuite la parole à l'Assemblée.

Intervenants	Contenu de l'intervention
	<i>Réponse à l'intervenant</i>
Grégorio Bonadio	Demande ce que la réduction des horaires de la déchetterie va représenter comme économies.
<i>D. Defago</i>	<i>Environ 400 heures de travail.</i>
Claude Follonier	Souhaite que le tarif pour la dépose des déchets soit joint au tout-ménage.
<i>D. Defago</i>	<i>Ce sera fait et les tarifs seront également affichés à la déchetterie.</i>

Joachim Chardon	Souhaite savoir, par rapport à l'homologation des sentiers pour le VTT, si la Commune a vraiment à cœur de s'investir dans ce type d'infrastructures sur le domaine de Thyon – Les Collons.
D. Defago et Stéphanie Lipawski Pont	<i>Nous somme à bout touchant de la première phase d'homologation, mais ces démarches prennent beaucoup de temps. La procédure est complexe dès que l'on sort des chemins existants. Pour devenir une destination touristique VTT, il faut passer par toutes ces phases d'homologation. La nouvelle SA Touristique devra s'atteler à cette tâche.</i>

8. Lecture et approbation du procès-verbal de séance

Plus personne ne souhaitant s'exprimer, le Président donne lecture du procès-verbal à l'Assemblée primaire.

Il soumet ledit procès-verbal au vote de l'Assemblée.

Le procès-verbal de l'Assemblée primaire du 27 mai 2021 ne fait l'objet d'aucune remarque ou demande de modification et est accepté, par voie de main levée, à l'unanimité.

Le Président clôt l'Assemblée à 21h24, remercie les citoyennes et citoyens de leur présence et regrette de ne pouvoir, compte-tenu de la situation sanitaire, partager le traditionnel verre de l'amitié.

Il donne rendez-vous aux bourgeoises et bourgeois, citoyennes et citoyens, au soir du 26 août prochain.

Vex, le 27 mai 2021 / nit

Le Président
Danny Defago

La Secrétaire
Nicole Trincherio